

Tarif - ASTO Chapitre B1

Valable dès 01.05.2009

Extrait MBO -Tarif 2009:

- Modifications orthopédiques de chaussures
 - Chaussures spéciales
 - Supports orthopédiques
 - Divers taux de facturation
-

Valeur du point taxe VPT/2009 = CHF 1.00

Réglementation transitoire

La réglementation transitoire suivante a été fixée:

- Tous les travaux qui sont conclus et fournis avant le 01.05.2009 doivent être facturés selon l'ancien tarif 2001.
 - Tous les travaux qui sont fournis après le 01.05.2009 doivent être facturés selon le nouveau tarif 2009.
 - Les réparations doivent être facturées selon le nouveau tarif pour tout le deuxième trimestre (avril – juin).
-

Étité par:

ASMCBO Association pied & chaussure
Zentralsekretariat
Tribschenschasse 7
Postfach 3065
6002 Luzern

Tel: 041 368 58 09
Mail: info@ssomv.ch

Explication des concepts

Des deux côtés:

- s'entend pour la même situation, à droite et à gauche
- 1 paire de chaussures, 1 paire de supports
- un tableau de maladie concordant
- un degré de difficulté identique
- des moyens orthopédiques identiques des deux côtés

D'un seul côté

- signifie soit à droite, soit à gauche,
- 1 pièce, 1 chaussure, 1 accessoire,
- 1 mesure, 1 élément.

Les chaussures sont normalement exécutées par paire. Lorsqu'il y a une estimation différente pour les côtes par rapport au degré de difficultés, il faut différencier le côté gauche du droit.

Degré de difficulté

Les moyens auxiliaires orthopédiques sont répartis selon le tableau de la maladie et le degré de difficulté. C'est le bottier-orthopédiste qui détermine la répartition, et il doit se trouver en accord avec la description du médecin.

Les exécutions sont réparties en trois degrés, selon le niveau de difficulté:

- cas simple
- cas difficile
- cas très difficile

Facturation selon le temps utilisé

Les travaux spéciaux, réparations et corrections qui ne peuvent pas être insérés dans un des postes du tarif sont facturés selon le temps qu'il a fallu utiliser pour leur réalisation. Le code qui est réservé à cet effet - 610.00 - progresse par tranche de 5 minutes. Le code indiqué représente à chaque fois une tranche de 5 minutes entières ou entamées.

Explication des signes

* n'est pas remboursé par l'AI

** n'est pas remboursé par l'AI que s'il s'agit d'un complément à une autre mesure médicale financée par l'AI.

Modifications orthopédiques de chaussures

Les modifications orthopédiques ont pour but d'apaiser les troubles fonctionnels, de permettre des mesures thérapeutiques ou d'adaptation à des pieds pathologiques. Dans certains cas elles complètent aussi le traitement avec des supports orthopédiques, des chaussures internes, des orthèses ou des prothèses.

Les modifications orthopédiques ne peuvent être réalisées que sur des chaussures spéciales, des chaussures orthopédiques de série ou des chaussures de confection de bonne qualité qui garantissent une durée de vie raisonnable (pas sur des chaussures bon marché)

210	Barres de déroulements	Supplément au travaux de base	PT
210.10	Barre d'avant-pied, barre du médio-tarse barre d'orteils, barre de direction		
210.11	d'un seul côté	43	
210.12	des deux côtés	71	
210.20	Barre tampon		
210.21	D'un seul côté	81	
210.22	Des deux côtés	135	
210.40	Barre de freinage		
210.41	D'un seul côté	49	
210.42	Des deux côtés	82	
211.00	Talon arrondi		
211.10	Talon-bloc		
211.11	D'un seul côté	11	
211.12	Des deux côtés	17	

220	Amortissement	PT
220.10	Amortissement du talon	
	Talonnette incorporé	
220.11	D'un seul côté	25
220.12	Des deux côtés	41
221	Talon amortisseur	
	Supplément au travaux de base	
221.10	Talon-bloc	
221.11	D'un seul côté	21
221.12	Des deux côtés	35
221.20	Talon profilé	
221.21	D'un seul côté	29
221.22	Des deux côtés	48
230	Correction de position	
	Supplément au travaux de base	
231.10	Réhaussement médial ou latéral	
231.11	D'un seul côté	32
231.12	Des deux côtés	54
231.20	Elargir ou virer le talon	
231.21	D'un seul côté	41
231.22	Des deux côtés	70
233.10	Montage d'un talon bloc élargi	
233.11	D'un seul côté	par cm 19,0
233.12	Des deux côtés	par cm 31,7
233.20	Montage d'un talon rallongé	
233.21	D'un seul côté	par cm 28,5
233.22	Des deux côtés	par cm 47,5
233.30	Montage d'un talon lifty élargi	
233.31	D'un seul côté	par cm 33,3
233.32	Des deux côtés	par cm 55,4

234	Ajuster la cambrure	Relever ou abaisser les des deux côtés Supplément au travaux de base	PT
234.10	<u>Correction au talon</u>		
234.12	talon-bloc	par mm	3,2
234.32	talon lifty	par mm	5,5
234.80	<u>Talonnettes</u>		
234.82	Talonnettes incorporées	par mm	3,2
240	Compensation de raccourcissement	Relever ou abaisser Supplément au travaux de base	
240.10	<u>Talonnette</u>		
240.11	Courte	par mm	2,4
240.31	Longue	par mm	4,0
241.10	<u>Réhaussement du talon</u>		
241.11	talon-bloc	par mm	2,4
241.31	talon lifty	par mm	4,0
242.10	<u>Réhausser le talon et la semelle</u>		
242.11	Semelle et talon séparé	par mm	5,5
242.21	Semelle et talon entier	par mm	6,3
250	Montage d'attelle		
	<u>Montage du tubulaire</u>		
251.11	d'un seul côté		238
	<u>Manchette de cheville en cuir</u>		
258.61	d'un seul côté		152

260	Stabilisations	PT
-----	-----------------------	----

261	Stabilisation du fond	
Cambrion synthétique ou laminé		
261.10	<u>Renforcement de la cambrure</u>	
261.11	D'un seul côté	57
261.12	Des deux côtés	95
<u>Renforcement du fond total</u>		
261.21	D'un seul côté	74
261.22	Des deux côtés	124

270	Capitonnage de la tige		
271	Capitonnage de la malléole		
271.11	Médial ou latéral	D'un seul côté	48
271.12	Médial ou latéral	Des deux côtés	79
271.21	Médial et latéral	D'un seul côté	65
271.22	Médial et latéral	Des deux côtés	108
272	Capitonnage du talon		
272.10	Chaussures basses		
272.11	D'un seul côté		84
272.12	Des deux côtés		139
272.20	Chaussures montantes		
272.21	D'un seul côté		114
272.22	Des deux côtés		190
273	Capitonnage de la languette		
	Nouvelle partie de la tige, languette élargie avec doublure nappa et capitonnage individuel.		
273.10	Chaussures basses		
273.11	D'un seul côté		52
273.12	Des deux côtés		87
273.20	Chaussures montantes		
273.21	D'un seul côté		76
273.22	Des deux côtés		127
274	Capitonnage de décharge		
	Nouvelle partie de la tige avec déploiement de capitonnage de décharge et renforcement.		
274.10	Chaussures basses		
274.11	D'un seul côté		89
274.12	Des deux côtés		147
274.20	Chaussures montantes		
274.21	D'un seul côté		171
274.22	Des deux côtés		285

280	Adaptation de tiges	
	Modification et adaptation au niveau de la tige	PT
281	Adaptation avec essayage	
281.10	Cas simple	
281.11	D'un seul côté	38
281.12	Des deux côtés	63
281.20	Cas difficile	
281.21	D'un seul côté	76
281.22	Des deux côtés	127
282	Adaptation avec contrôle de marche et essayage intermédiaire	
282.10	Cas simple	
282.11	D'un seul côté	60
282.12	Des deux côtés	101
282.20	Cas difficile	
282.21	D'un seul côté	135
282.22	Des deux côtés	225

290

Lits plantaires orthopédiques

Lit plantaire individuel confectionné selon un podogramme, un modèle plantaire. Élément intégré dans des chaussures spéciales en rapport avec la correction orthopédique.

PT

291

Support plantaire incorporé**Exécution simple**

291.10	d'un seul côté	76
291.12	des deux côtés	127

292

Lit plantaire incorporé**Cas simple**

292.11	d'un seul côté	105
292.12	des deux côtés	174

Cas difficile

292.21	d'un seul côté	133
292.22	des deux côtés	222

293

Lit plantaire entier incorporé**Cas simple**

293.11	D'un seul côté	162
293.12	Des deux côtés	269

Cas difficile

293.21	D'un seul côté	241
293.22	Des deux côtés	402

293.30

**Spécialement moelleux,
renforcement de carbone**

293.31	D'un seul côté	266
293.32	Des deux côtés	443

295

Lit plantaire prothétique

Lit plantaire avec élément incorporé pour remplacer l'avant-pied ou partie du pied lors d'amputation.

295.10

Cas simple

295.11	D'un seul côté	418
295.12	Des deux côtés	697

300	Travaux de base et Réparations de chaussures dues a l'invalidité	PT
301	Semelles et Talons	
301.20	<u>Demi Semelle caoutchouc</u>	
301.21	D'un seul côté	48
301.22	Des deux côtés	79
301.30	<u>Semelle caoutchouc entière</u>	
301.31	D'un seul côté	57
301.32	Des deux côtés	95
301.40	<u>Semelle bloc profilée</u>	
301.41	D'un seul côté	76
301.42	Des deux côtés	127
311	Corrections sous des semelles existantes	
	Démontage et remontage	
311.10	<u>Semelle cuir</u>	
311.11	D'un seul côté	33
311.12	Des deux côtés	55
311.30	<u>Semelle caoutchouc</u>	
311.31	D'un seul côté	43
311.32	Des deux côtés	71
311.40	<u>Semelle uni-bloc profilée</u>	
311.41	D'un seul côté	52
311.42	Des deux côtés	87
311.50	<u>Talon</u>	
311.51	D'un seul côté	19
311.52	Des deux côtés	32

300	Travaux de base	PT
302	Talons	
302.10	<u>Talon caoutchouc</u>	
302.11	D'un seul côté	19
302.12	Des deux côtés	32
302.40	<u>Talon profilé</u>	
302.41	D'un seul côté	24
302.42	Des deux côtés	40
303	Pointe de semelles	
303.10	<u>Cuir ou nylon / cuir</u>	
303.11	d'un seul côté	19
303.12	des deux côtés	32
303.20	<u>Pointe anti-trébuchante montante</u>	
303.21	D'un seul côté	38
303.22	Des deux côtés	63
303.30	<u>Pointe de guidage nylon / cuir</u>	
303.31	D'un seul côté	29
303.32	Des deux côtés	48
303.40	<u>Pointe de guidage polypropylène</u>	
303.41	D'un seul côté	57
303.42	Des deux côtés	95

360	Modification aux tiges			PT
362	Poser des fermetures-éclair			
362.11	jusqu'à 12 cm	D'un seul côté		33
362.12		Des deux côtés		55
362.21	13 – 20 cm	D'un seul côté		38
362.22		Des deux côtés		63
362.31	21 – 30 cm	D'un seul côté		48
362.32		Des deux côtés		79
362.41	31 – 40 cm	D'un seul côté		57
362.42		Des deux côtés		95
364	Poser des fermetures velcro			
364.00	Oeillet pour velcro			
364.01	par pièce			22
364.02	par 2 pièces			38
364.10	Jusqu'à 15 cm de longueur			
364.11	20 mm de largeur	1 bride		24
364.12		2 brides		40
364.21	25 mm de largeur	1 bride		29
364.22		2 brides		48
364.31	30 mm de largeur	1 bride		33
364.32		2 brides		55
364.40	Extralongue plus de 15 cm			
364.41	20 mm de largeur	1 bride		33
364.42		2 brides		55
364.51	25 mm de largeur	1 bride		43
364.52		2 brides		71
364.61	30 mm de largeur	1 bride		52
364.62		2 brides		87

Première ou nouvelle exécution

Les modifications orthopédiques de chaussures peuvent exiger en cas de sévère déformation du pied la confection de modèles.

170

Prise de mesures par la technique de moulage

PT

Le modèle est un positif et sert de base pour le traitement du moyen auxiliaire, la confection d'un modèle de travail fini sur lequel on peut directement travailler.

	Modèle plantaire	
170.11	D'un seul côté	79
170.12	Des deux côtés	133
	Modèle des orteils ou de l'avant pied	
170.21	D'un seul côté	70
170.22	Des deux côtés	116
	Modèle du talon ou de la cheville	
170.31	D'un seul côté	105
170.32	Des deux côtés	174

610	Travaux spéciaux	PT
	Les travaux spéciaux pour les modifications orthopédiques des chaussures qui ne correspondent à aucun des postes du tarif sont facturés selon le temps utilisé	
610.20	Matériel et temps utilisé par tranches de 5 minutes	10,5

380	Lits plantaires	PT
381	Remise à neuf du lit plantaire avec nouvelle doublure	
381.10	Cas simple	
381.11	D'un seul côté	48
381.12	Des deux côtés	79
381.20	Cas difficile	
381.21	D'un seul côté	76
381.22	Des deux côtés	127
382	Remodelage du lit plantaire et nouvelle doublure	
382.10	Cas simple	
382.11	D'un seul côté	76
382.12	Des deux côtés	127
382.20	Cas difficile	
382.21	D'un seul côté	124
382.22	Des deux côtés	206
383	Renouveler la capitonnage du lit plantaire	
383.10	Capitonnage de l'avant-pied	
383.11	D'un seul côté	24
383.12	Des deux côtés	40
383.20	Capitonnage de pied entier	
383.21	D'un seul côté	33
383.22	Des deux côtés	55
386	Semelle intérieure	
386.10	Semelle intérieure en cuir	
	Fixer directement sur la première	
386.11	D'un seul côté	29
386.12	Des deux côtés	48

Supports orthopédiques

Les supports orthopédiques et lits plantaires sont confectionnés sur ordonnance médicale pour décharger, guider et soutenir le pied selon les besoins des troubles constatés. Ils peuvent être interchangeables, c'est à dire être portés dans différentes chaussures.

Les supports plantaires exécutés sur ordonnance médicale doivent correspondre expressément à des mesures thérapeutiques et servir à recouvrer, maintenir et améliorer les activités quotidiennes ou professionnelles du patient.

400 **	Supports orthopédiques	PT
	Tous les travaux supplémentaires tels qu'amortissement et compensation de raccourcissement sont compris dans l'exécution.	
411 **	Supports plantaires	
	<u>Exécution simple</u>	
411.11	d'un seul côté	143
411.12	des deux côtés	238
412 **	Supports orthopédiques	
412.10	<u>Cas simple</u>	
412.11	d'un seul côté	181
412.12	des deux côtés	301
412.20	<u>Cas difficile</u>	
412.21	d'un seul côté	222
412.22	des deux côtés	367
413 **	Supports orthopédiques	
	Avec base entière	
413.10	<u>Cas simple</u>	
413.11	d'un seul côté	228
413.12	des deux côtés	380
413.20	<u>Cas difficile</u>	
413.21	d'un seul côté	295
413.22	des deux côtés	491
413.30	<u>Avec renforcement de carbone ou Capitonnage de décharge spécial</u>	
413.31	d'un seul côté	323
413.32	des deux côtés	539
413.40	<u>Coque montante avec enveloppement de la cheville</u>	
413.41	d'un seul côté	371
413.42	des deux côtés	618

415 *	Remplacement des orteils	
	Supplément pour remplacement d'orteils	PT
415.11	d'un seul côté	152
415.12	des deux côtés	253
416	Supports prothétiques avec remplacement de l'avant-pied	
416.10	Cas simple	
416.11	d'un seul côté	969
416.12	des deux côtés	1616
416.20	Cas difficile	
416.21	d'un seul côté	1216
416.22	des deux côtés	2027
660 *	Consultations et conseils	
	Renseignements et conseils technique qui ne sont pas en relation avec un travail.	
660.10	Conseils pour pieds et moyens auxiliaires par tranches de 5 minutes	9,4

Première ou nouvelle exécution

Certaines déformations spéciales peuvent nécessiter la préparation d'un modèle de plâtre. Ces modèles sont conservées. Elles pourront servir lors de corrections, de réparations ou de renouvellement des supports.

PT

170

Prise de mesures par moulage

Le modèle est un positif et sert de base pour le traitement du moyen auxiliaire, la confection d'une forme sur mesure ou d'un modèle de travail fini sur lequel on peut directement travailler.

170.10

Modèle plantaire

170.11

d'un seul côté

79

170.12

des deux côtés

133

170.60

Moignon du Pied et de la partie malléole

Moulage négatif / Modèle

170.61

d'un seul côté

105

170.62

des deux côtés

174

420 ** Réparations et corrections

PT

**421 Réparation et remise à neuf
Sans consultation****421.00 Nouvelle doublure**

421.01	d'un seul côté	30
421.02	des deux côtés	51

421.10 Cas simple

Réparation et remise à neuf
inclus nouvelle doublure

421.11	d'un seul côté	57
421.12	des deux côtés	95

421.20 Cas difficile

Réparation et remise à neuf
inclus nouvelle doublure

421.21	d'un seul côté	76
421.22	des deux côtés	127

**422 Remise à neuf et réadaptation
Inclus consultation****422.10 Cas simple**

Remise à neuf et réadaptation
inclus nouvelle doublure

422.11	d'un seul côté	95
422.12	des deux côtés	158

422.20 Cas difficile

Remise à neuf et réadaptation
inclus nouvelle doublure

422.21	d'un seul côté	124
422.22	des deux côtés	206

600.00

Rabais**Pour les enfants et les jeunes**

Tous les chiffres, à l'exception des travaux calculés selon le temps utilisé, sont soumis aux rabais suivants pour les enfants et les jeunes, en rapport avec leur âge révolu:

600.19	Age entre 7 – 12 ans	- 10 %
600.29	Age entre 1 – 6 ans	- 20 %

Chaussures spéciales

Chaussures spéciales pour l'orthopédie

On entend par là les chaussures de confection qui possèdent des éléments spéciaux pour faciliter le déroulement, l'amortissement ou la stabilisation, et qui conviennent par conséquent dans les cas de dysfonctionnements.

Chaussures orthopédiques de confection pour utilisations spéciales:

- **Chaussures pour les supports**
- **Chaussures pour les orthèses**
- **Chaussures pour les pansements**
- **Chaussures pour les stabilisations**
- **Chaussures thérapeutiques**

Pour les chaussures mentionnées dans ce chapitre on peut facturer, en dehors des frais directs (coûts des chaussures en francs), des points pour les conseils et la fourniture des chaussures.

Chaussures de confection

Les chaussures de confection normales, les chaussures confortables, les chaussures de sport, etc. ne sont remboursées directement à l'assuré qu'en cas d'usure supplémentaire due à une invalidité, et de pointures inégales.

520 **

Chaussures spéciales pour supports

Ces chaussures fabriquées en série sont conçues pour porter des supports amovibles et conviennent pour l'exécution de corrections orthopédiques complémentaires. Elles présentent des contreforts renforcés et relevés, et tiennent compte de la place nécessaire pour les supports.

520 **

Adultes

CHF

Coûts des chaussures pour adultes = PA + 50%

520.10

Chaussures basses

520.20

Chaussures d'été

520.30

Chaussures d'hiver

520.40

Chaussures montantes

520.50

Chaussures d'intérieur

520.80

Chaussures de travail

520.90

Chaussures militaires

650

Livraison des chaussures et conseils

PT

650.10

Cas simple

43

650.20

Cas difficile

57

521.00 **

Enfants et jeunes

CHF

Coûts des chaussures pour enfants = PA + 45%

521.10

Chaussures basses

521.20

Chaussures d'été

521.30

Chaussures d'hiver

521.40

Chaussures montantes

521.50

Chaussures d'intérieur

651

Livraison des chaussures et conseils

PT

651.10

Cas simple

36

651.20

Cas difficile

43

522 **

Chaussures thérapeutiques pour enfants

Chaussures thérapeutiques spéciales pour le traitement des insuffisances des ligaments et des muscles, des troubles fonctionnels, des paralysies et des démarches pathologiques.
Type Anti-Varus, Anti-Valgus et Stabilisation

CHF

Coûts des chaussures pour enfants = PA + 45%

523

Chaussures d'hiver

523.10	18 – 20
523.20	21 – 23
523.30	24 – 26
523.40	27 – 29
523.50	30 – 32
523.60	33 – 35
523.70	36 – 38
523.80	39 – 41

524

Chaussures toutes saisons

524.10	18 – 20
524.20	21 – 23
524.30	24 – 26
524.40	27 – 29
524.50	30 – 32
524.60	33 – 35
524.70	36 – 38
524.80	39 – 41

525

Chaussures d'intérieur

525.10	18 – 20
525.20	21 – 23
525.30	24 – 26
525.40	27 – 29
525.50	30 – 32
525.60	33 – 35

526

Chaussures d'été montantes

526.10	18 – 20
526.20	21 – 23
526.30	24 – 26
526.40	27 – 29
526.50	30 – 32
526.60	33 – 35
526.70	36 – 38
526.80	39 – 41

651

Livraison des chaussures et conseils

PT

651.10	Cas simple	36
651.20	Cas difficile	43

530

Chaussures spéciales pour orthèses

Chaussures fabriquées en série qui se prêtent particulièrement au port des orthèses, possèdent le volume correspondant, répondant aux exigences accrues de qualité, et sur lesquelles on peut entreprendre des corrections orthopédiques complémentaires.

530.00

Adultes

CHF

Coûts des chaussures pour adultes = PA + 50%

530.10

Chaussures basses

530.20

Chaussures d'été

530.30

Chaussures d'hiver

530.40

Chaussures montantes

530.50

Chaussures d'intérieur

530.80

Chaussures de travail

650

Livraison des chaussures et conseils

PT

650.10

Cas simple

43

650.20

Cas difficile

57

531.00

Enfants et jeunes

CHF

Coûts des chaussures pour enfants = PA + 45%

531.10

Chaussures basses

531.20

Chaussures d'été

531.30

Chaussures d'hiver

531.40

Chaussures montantes

531.50

Chaussures d'intérieur

651

Livraison des chaussures et conseils

PT

651.10

Cas simple

36

651.20

Cas difficile

43

538 **

Chaussures spéciales pour pansements

Chaussures de confection en tissu, PU souple ou cuir nappa qui sont portées par dessus les pansements ou fourniture d'urgence.

Adultes

Coûts des chaussures pour adultes = PA + 40% CHF

- 538.10 Chaussures basses
- 538.40 Chaussures montantes
- 538.50 Chaussures d'intérieur
- 538.60 Chaussures de soulagement
- 538.70 Chaussures provisoires
- 538.80 Chaussures post-opératives
- 538.90 Chaussures pour bandage plâtré

653	Livraison des chaussures et conseils	PT
653.10	Cas simple	36

540

Chaussures spéciales pour stabilisation

Chaussures de confection avec tige haute et élément de stabilisation spécial.

Elles s'appliquent en particulier pour le traitement fonctionnel après une lésion de la capsule ou du ligament de l'articulation tibio-tarsienne, et en cas d'immobilisation de l'articulation tarso-métatarsienne.

L'élément de stabilisation pour insuffisance du ligament et du muscle ainsi que pour les troubles fonctionnels du pied et de la jambe, sont aussi utiles en cas de paralysies.

540

Chaussures spéciales pour stabilisation CHF

Coûts des chaussures pour adultes = PA + 40%

prix de chaussures

541	<u>Modèle Künzli</u>	excl. TVA
541.10	Rocky Plus	348.60
541.20	Rocky Montant	362.60
541.30	Rocky Acier	362.60
541.40	No Risk	320.60
541.50	Chausssure de travail Dufour	320.60
541.60	Ortho Total	558.60
541.70	Rehab	418.60
541.80	Ortho	334.60
541.90	Rehab d'hiver	418.60
542.10	Ortho Junior	306.60
542.20	Pro Plus	306.60
542.30	Safari Plus	341.60
542.40	Ortho Open	474.60
542.50	Ortho Sandale	418.60

544

Modèle Orthotech

544.30	Rehab Stabil	404.60
544.50	Stabil Control	278.60
544.60	Stabil II	294.00
544.70	Stabil Ten	231.00
544.81	Vario Stabil	d'un seul côté 543.20

545

Produits divers

545.10 Modèle hors série

Chaussures spéciales pour stabilisation

654

Livraison des chaussures et conseils

Applicable à toutes les chaussures spéciales pour la stabilisation des postes 541-544.

Traitement de réhabilitation

PT

Livraison, conseils et essayage des

Cas simple

Post-traumatique, sans enflure, discret, post-opératoire, traitement ultérieur.

654.10	Première remise	57
654.20	Remise de continuation	36

Cas difficile

Cas pathologiques, déformations, troubles fonctionnels, paralysie, syndrome douloureux.

654.30	Première remise	64
654.40	Remise de continuation	57

610

**Travaux spéciaux,
réparations et corrections****Taux**

Travaux facturés selon le temps utilisé.

Facturation pour les travaux qui ne sont pas contenus dans le tarif, principalement les réparations des chaussures internes, des orthèses et des prothèses du pied.

610.10

Sans frais de matériel

par tranche de 5 minutes

9,4

610.20

Y compris frais de matériel

par tranche de 5 minutes

10,5

630	Analyse de la démarche	
	avec relevé électronique de données	PT
	Les analyses de la démarche ne peuvent être facturées directement que lorsqu'elles sont demandées par l'assurance ou le médecin.	
	Leur utilisation convient particulièrement pour vérifier la décharge optimale et contrôler les modifications pathologiques des troubles de la sensibilité.	
	Lorsqu'une analyse de la démarche sert à l'observation pour la confection d'accessoires orthopédiques, elle ne peut pas être facturée.	
630.10	Analyse de la démarche	43
630.20	Analyse de la démarche y compris relevé des données	86
640	Rapports et expertises	
	Rapports	
640.10	Rapports simples demandées	86
640.20	Rapports complets demandées	128
	Expertises	
640.30	Expertises simples demandées	128
640.40	Expertises complets demandées	171
660 *	Consultations et conseils	
	Renseignements et conseils technique qui ne sont pas en relation avec un travail.	
660.10	Conseils pour pieds et moyens auxiliaires	
	par tranches de 5 minutes	9,4